ARRÊTÉ

DE MISE EN DÉTACHEMENT (+ de 6 mois)\*

*(Fonctionnaire CNRACL à temps complet)*

DE M/MME ........................................................................................

GRADE ....................................................................................

*\*Ce modèle d’arrêté ne concerne pas les cas de détachement de courte durée (maximum 6 mois), de détachement de droit, de détachement d’office en cas de transfert d’activité ou de détachement sur emploi fonctionnel.*

Le Maire (ou le Président) de ………,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L513-1 et suivants,

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 relatif aux positions de détachement, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration,

Vu le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales,

Vu la demande écrite de mise en détachement en date du ……, présentée par M/Mme ………, pour une durée de ……, à compter du ………,

Vu l’accord de ……… (autorité de l’organisme/l’administration d’accueil) acceptant le recrutement de M/Mme ……… en qualité de …… (grade ou emploi d’accueil) par la voie du détachement, pour une durée de ………, à compter du ………,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** A compter du ……., M/Mme …….……, grade……………titulaire est placé(e) en position de détachement auprès de ……… (organisme/administration d’accueil), pour une durée de …… (maximum 5 ans renouvelables).

**ARTICLE 2 :** M/Mme ……… conserve pendant la durée de son détachement son droit à l’avancement et à la retraite dans son cadre d’emplois d’origine.

**ARTICLE 3 :** M/Mme ……… devra solliciter par écrit le renouvellement de son détachement *(délai de 3 mois préconisé)*. En l’absence de demande, M/Mme ……… sera réintégré(e) au terme du détachement sur un emploi vacant correspondant à son grade. En l’absence d’emploi vacant, il/elle sera maintenu(e) en surnombre pendant un an maximum.

**ARTICLE 4 :** Il peut être mis fin au détachement avant le terme fixé par le présent arrêté, à la demande :

* soit de l’organisme d’accueil, soit de l’administration d’origine, au moins trois mois avant la date effective de la remise à disposition,
* de M/Mme ………, qui cessera d’être rémunéré(e) si une réintégration n’est pas immédiatement possible et qui sera placé(e) en disponibilité d’office jusqu’à ce qu’intervienne le terme initialement prévu. Si la réintégration n’est pas intervenue au terme initialement prévu, M/Mme ……. sera alors réintégrée(e) dans les conditions de l’article L.513-26 du code général de la fonction publique.

**ARTICLE 5 :** Le Directeur Général/La Directrice Générale est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera :

 - Notifié à l'intéressé(e).

**Ampliation adressée au** :

- Président du Centre de Gestion

- Comptable de la collectivité

- Organisme/administration d’accueil

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par courrier adressé au Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :